## Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 3 mai 2019 fixant les listes candidates à l'élection des représentants au Parlement européen des 25 et 26 mai 2019

NOR: INTA1913199A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code électoral, notamment son article R. 28;

Vu la loi nº 77-729 du 7 juillet 1977 modifiée relative à l'élection des représentants au Parlement européen, notamment ses articles 7 à 14-1;

Vu le décret nº 79-160 du 28 février 1979 modifié portant application de la loi nº 77-729 du 7 juillet 1977 susvisée, notamment ses articles 3 à 5-1;

Vu le décret n° 2019-188 du 13 mars 2019 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen,

## Arrête:

- Art. 1". En application de l'article 3 du décret du 28 février 1979 susvisé, l'ordre des listes de candidats à l'élection des représentants au Parlement européen des 25 et 26 mai 2019, dont la candidature a régulièrement été enregistrée, tel qu'il résulte du tirage au sort prévu à l'article R. 28 du code électoral, est le suivant :
  - 1. LA FRANCE INSOUMISE
  - 2. UNE FRANCE ROYALE AU CŒUR DE L'EUROPE
  - 3. LA LIGNE CLAIRE
  - 4. PARTI PIRATE
- 5. RENAISSANCE SOUTENUE PAR LA RÉPUBLIQUE EN MARCHE, LE MODEM ET SES PARTENAIRES
  - 6. DÉMOCRATIE RÉPRESENTATIVE
- 7. ENSEMBLE PATRIOTES ET GILETS JAUNES: POUR LA FRANCE, SORTONS DE L'UNION EUROPÉENNE
  - 8. PACE PARTI DES CITOYENS EUROPÉENS
  - 9. URGENCE ÉCOLOGIE
  - 10. LISTE DE LA RECONQUÊTE
  - 11. LES EUROPÉENS
  - 12. ENVIE D'EUROPE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE
  - 13. PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN POUR UNE EUROPE QUI PROTÈGE SES CITOYENS
  - 14. MOUVEMENT POUR L'INITIATIVE CITOYENNE
- 15. LE COURAGE DE DÉFENDRE LES FRANÇAIS AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN. DEBOUT LA FRANCE! CNIP
  - 16. ALLONS ENFANTS
  - 17. DÉCROISSANCE 2019
  - 18. LUTTE OUVRIERE CONTRE LE GRAND CAPITAL, LE CAMP DES TRAVAILLEURS
  - 19. POUR L'EUROPE DES GENS CONTRE L'EUROPE DE L'ARGENT
  - 20. ENSEMBLE POUR LE FREXIT
- 21. LISTE CITOYENNE DU PRINTEMPS EUROPEEN AVEC BENOÎT HAMON SOUTENUE PAR GÉNÉRATION.S ET DÈME-DIEM 25
  - 22. À VOIX ÉGALES
  - 23. PRENEZ LE POUVOIR, LISTE SOUTENUE PAR MARINE LE PEN
  - 24. NEUTRE ET ACTIF
  - 25. PARTI RÉVOLUTIONNAIRE COMMUNISTES
  - 26. ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE ÉQUITABLE POUR L'EUROPE

- 27. ÉVOLUTION CITOYENNE
- 28. ALLIANCE JAUNE, LA RÉVOLTE PAR LE VOTE
- 29. UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE
- 30. EUROPE ÉCOLOGIE
- 31. PARTI ANIMALISTE
- 32. LES OUBLIÉS DE L'EUROPE ARTISANS, COMMERÇANTS, PROFESSIONS LIBÉRALES ET INDÉPENDANTS ACPLI -
  - 33. UNION DÉMOCRATIQUE POUR LA LIBERTÉ, ÉGALITE, FRATERNITÉ (UDLEF)
  - Art. 2. La composition de chaque liste dans l'ordre fixé à l'article 1° est annexée au présent arrêté.
  - Art. 3. Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 3 mai 2019.

CHRISTOPHE CASTANER